

République Française  
Département Sarthe (72)  
Commune de Marçon

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 9 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 02/09/2022. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 02/09/2022.

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GENDRON Bernard, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, M. GHYAMPHY Koffi, Mme GOURIOU Véronique

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GODREAU Bruno à Mme BINARD Lydie, M. GALLIEN Bruno à M. DE MALHERBE Raymond  
Excusé(s) : Mme MOREAU Evelyne, Mme HERMENAULT Aurélie

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme SINNAEVE Emilie

### 2022/072 – Vente parcelle en taillis et peupleraie sise "Les Communaux" cadastrée ZD n° 10 - droit de préférence

Vu la lettre en date du 26 août 2022 de la SELARL MALEVAL & LECOQ, Notaires associés, concernant l'intention des conjoints LEBIE, de vendre la parcelle boisée suivante, leur appartenant :

- Parcelle cadastrée : ZD n° 10 sis « Les Communaux » d'une superficie de 00ha 16a 40ca

Considérant que la Commune dispose d'un droit de préférence au prix de 1 500€ et aux conditions décrites dans la lettre du 26 août 2022 citée ci-dessus,

Sur proposition de Mme Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préférence pour ladite parcelle.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 15/09/2022  
Le Maire

Monique TROTIN



Le Secrétaire de Séance  
Emilie SINNAEVE